

CONTINUITÉ DU SERVICE PUBLIC

PROPRETÉ URBAINE

Afin de poursuivre la lutte active contre le Covid-19, la Ville lance la désinfection devant les établissements prioritaires jusqu'à la fin du confinement et des restrictions de circulation

■ LES LUNDIS ET VENDREDIS

Désinfection des rues et devant les commerces

■ 5 JOURS SUR 7

Passage de la balayeuse

■ LES LUNDIS ET VENDREDIS

Renfort des équipes de propreté urbaine

COLLECTE DES DÉCHETS

■ Dès le vendredi 27 mars, les déchetteries communautaires de Manjastre et Cuers seront ré-ouvertes aux **seuls usagers professionnels** les mardis et vendredis, de 8h à 12h et de 13h à 17h

■ La collecte des **ordures ménagères** est maintenue dans ses **conditions d'exécution habituelles**

■ La collecte des **encombrants et des végétaux** s'effectuant **sur rendez-vous**, en porte à porte est suspendue

■ La collecte des **déchets verts, cartons, verres en bacs**, est **suspendue jusqu'à nouvel ordre**

■ La collecte des **colonnes de tri** sélectif est maintenue mais en service réduit

■ Les tournées de **résorption des points de dépôts sauvages** sont **renforcées** sur l'ensemble du territoire communautaire à compter de ce jour

FAITES PREUVE DE CIVISME ET ADOPTEZ DE NOUVEAUX COMPORTEMENTS

■ Ne déposez pas vos déchets issus **du jardinage et du bricolage** dans les bacs destinés aux ordures ménagères. Ces déchets doivent être conservés à domicile jusqu'à la réouverture des déchetteries aux particuliers

■ Si possible, **gardez chez vous le tri sélectif** afin de ne pas surcharger les points de collecte

■ **Réduisez le volume des ordures ménagères** en adoptant de nouvelles habitudes plus respectueuses de l'environnement ; compostage, lutte contre le gaspillage alimentaire, consommation d'eau du robinet plutôt que de l'eau en bouteille...

**NE DÉPOSEZ PAS DE DÉCHETS EN DEHORS DES CONTENEURS
PRÉVUS À CET EFFET**